



QUESTIONS - RÉPONSES CLIENTS

Risque de coupure d'électricité lors de la vague de froid



Comment savoir si je vais être coupé(e) et à quelle heure ?

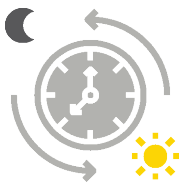
- 👉 Si des coupures sont prévues, elles seront annoncées la veille au soir. Les informations seront publiées sur le site monecowatt.fr avec une carte des départements concernés (<https://monecowatt.fr/>).
- ☰ La CESML publiera la carte des points de livraison susceptibles d'être concernés par les ordres de coupure de courant sur cesml.com/Vigilance Risques Hiver 2022-2023 Réseaux électriques. Elle sera mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Combien de temps la coupure va-t-elle durer ?

- 👉 Les foyers impactés ne seront pas coupés plus de deux heures. Il est impossible de connaître la durée exacte des coupures à ce stade puisqu'elles dépendent du niveau de consommation. Pour plus d'informations rendez-vous sur monecowatt.fr. Les périodes les plus sensibles sont le matin de 8 h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Comment savoir quand l'électricité va revenir ?

- 👉 Les foyers impactés ne seront pas coupés plus de deux heures. Pour plus d'informations rendez-vous sur monecowatt.fr
- ☰ La coordination des actions est capitale et la CESML ne sera pas en mesure de communiquer durant l'intervention. En fin d'alerte, la CESML sera amenée à rétablir l'alimentation électrique sans pouvoir prévenir. Vous pouvez consulter la mise à jour de la carte CESML des points de livraison sur cesml.com.



Est-ce qu'il peut y avoir plusieurs coupures dans la même journée ?

- 👉 Il est prévu qu'un foyer coupé ne peut pas l'être deux fois dans la même journée puisqu'une rotation est prévue. Les foyers privés d'électricité le matin ne le seront pas le soir.

Puis-je éviter la coupure ?

- 👉 Si votre résidence fait partie de la zone impactée, il n'existe aucun moyen d'éviter la coupure. Cette coupure ne durera que deux heures. Les sites sensibles* ne devraient pas être pas concernés par les coupures.

* Au sens réglementaire : sites prioritaires définis par les préfetures



D'autres coupures sont-elles prévues dans les prochains jours ?

- 👉 RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, évaluera chaque jour, en fonction des températures et du niveau de la production d'électricité, la nécessité ou non de recourir à de nouvelles coupures localisées. Toutes les solutions sont mises en œuvre pour éviter d'y recourir mais la vague de froid que connaît la France pourrait nous y contraindre.

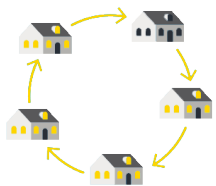
Quand est-ce que les coupures prévues la veille sont confirmées ?

- 👉 Ce n'est que le matin même d'une éventuelle coupure que RTE pourra annoncer définitivement les foyers touchés car le niveau de consommation exact n'est connu qu'au dernier moment.
 - ☰ RTE donnera ordre à la CESML d'agir dans les minutes qui suivent. La coordination des actions est capitale et la CESML ne sera pas en mesure de communiquer durant l'intervention. L'information de l'opération en cours sera signalée sur notre site cesml.com

Pourquoi de telles coupures ?

- 👉 La mission de RTE est de préserver le réseau électrique. Pour éviter une coupure générale, qui paralyserait la France, RTE programme des coupures localisées, maîtrisées et provisoire.
 - ☰ Les distributeurs (comme Enedis et la CESML) définissent les zones précises qui seront coupées. Ces coupures interviennent en dernier recours, lorsque les autres moyens d'actions sont insuffisants pour équilibrer consommation et production électrique. Les foyers sont alors coupés à tour de rôle. Au cours d'une même journée, une même zone ne peut pas être coupée plus d'une fois.
Pour plus d'informations rendez-vous sur monecowatt.fr ou sur cesml.com

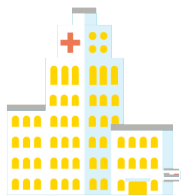
Pourquoi mon quartier est touché et pas un autre ?



- 👉 Le choix des zones coupées est réalisé selon plusieurs critères objectifs :
 - Limiter autant que possible la durée et le nombre de personnes coupées.
 - Respecter l'équité entre les territoires via notamment un système de rotation si nécessaire.
 - Éviter au maximum les territoires rassemblant des infrastructures sensibles* comme les transports, les services de police, les centres économiques...

* Au sens réglementaire : sites prioritaires définis par les préfetures

Est-ce que tout mon quartier est dans le noir ? (écoles, hôpitaux ...)



- 👉 Tout est mis en œuvre pour limiter l'ampleur des coupures. Néanmoins certains services ou infrastructures peuvent être privés d'électricité. Nous vous invitons à contacter votre mairie ou votre préfecture pour avoir plus d'informations sur les infrastructures concernées.

Je suis un(e) patient(e) hospitalisé(e) chez moi (PHRV), comment vérifier si je vais être impacté par un coupure ?

- 👉 Veuillez contacter votre ARS pour vous assurer que vous êtes considérés comme tel(le).


Quels sont les bons réflexes et les mesures de prévention à adopter en cas de coupure ?

- ✚ Limiter les déplacements
- ✚ Éviter de prendre l'ascenseur
- ✚ Ménager les appareils portables
- ✚ Ne pas intervenir sur les appareils électriques
- ✚ Faire attention aux risques d'incendie avec des bougies
- ✚ Ne pas manipuler les groupes électrogènes

Est-ce que je peux utiliser un groupe électrogène sans danger ?

- ✚ Utiliser un groupe électrogène est possible mais il faut respecter quelques précautions. Il faut par exemple placer le groupe électrogène le plus loin possible des habitations, portes et aérations pour éviter l'infiltration de gaz.

Ne peut-on pas importer de l'électricité ?

- 
- ✚ À l'heure actuelle la France importe massivement de l'électricité grâce à la solidarité des pays frontaliers, qui ont augmenté au maximum leurs exports vers la France. Toutefois, ces importations ne sont pas suffisantes pour couvrir la consommation d'électricité des Français.


Est-ce que j'ai droit à un dédommagement ?

- ✚ Chaque fournisseur apportera sa réponse.

J'ai un contrat d'électricité qui me garantit d'être fourni en énergie 100% renouvelables. Pourquoi suis-je coupé alors qu'il s'agit d'un manque de moyens nucléaires ?

- ✚ Du fait de la vague de froid, la consommation est très forte. Toute l'électricité disponible a été mobilisée mais se révèle insuffisante pour couvrir les besoins.

Est-ce que la coupure peut avoir un impact sur mon électroménager ?

- 
- ✚ L'électroménager est aujourd'hui pensé pour supporter les perturbations électriques. Néanmoins, mieux vaut débrancher ses appareils avant la coupure afin d'éviter une surtension et/ou une surcharge électrique au retour du courant.
 - ✚ En cas de problème technique sur votre électroménager, contactez votre assureur et/ou fournisseur.